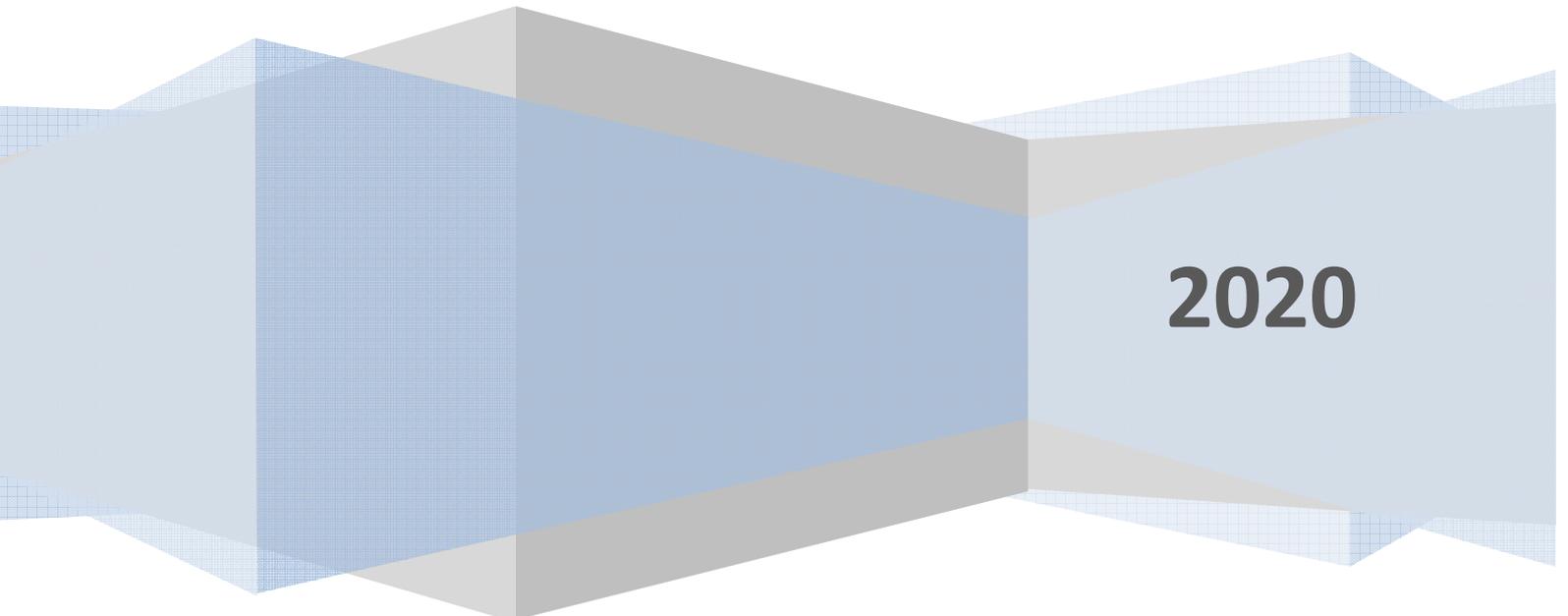


**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
DES SOINS PSYCHIATRIQUES
DU DOUBS**

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2020

COMPOSITION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES (CDSP)

Arrêté préfectoral du 30 septembre 2016

Les membres de la CDSP ont été désignés pour la période 2016-2019. Conformément à l'article L.3222-5 du Code de la Santé Publique, les membres désignés sont :

- ✓ [REDACTED] psychiatre et chef de service de médecine légale ;
- ✓ [REDACTED] psychiatre ;
- ✓ [REDACTED] médecin généraliste ;
- ✓ [REDACTED] représentante départementale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM);
- ✓ [REDACTED] représentante départementale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)

ACTIVITÉ 2020

En 2020, les membres de la commission se sont réunis et se sont rendus dans deux des établissements de soins psychiatriques sans consentement du Doubs :

- ✓ Réunions et visites du Centre Hospitalier Spécialisé de Novillars le 25/09 et 16/10/2020
- ✓ Réunion et visite du Service psychiatrie « Le Grandvallier » du CHI de PONTARLIER le 09/10/2020
- ✓ En raison de la crise sanitaire, la visite du CP Jean Messagier de Montbéliard n'a pu être effectuée

CENTRE HOSPITALIER DE NOVILLARS

LE 25/09 ET 16/10/2020

Registres de la loi

- ✓ Il est constaté que la date du contrôle JLD apparaît manquante sur certains dossiers
- ✓ Il est constaté plusieurs levées pour lesquelles il est indiqué l'impossibilité de notifier cette décision

Réponse de l'établissement :

Les dates de contrôle par le JLD ne sont pas reportées systématiquement sur les registres de la loi. Concernant les notifications des arrêtés de levée, le BDE nous fait part de la difficulté voire l'impossibilité de pouvoir notifier ces décisions car les patients sont déjà très souvent sortis.

Examen des dossiers

- ✓ 27 dossiers SDRE ont été examinés
- ✓ 18 dossiers SDDE dont 6 en péril imminent ont été examinés

Entretiens avec les patients

- ✓ 4 patients ont été reçus par les membres de la CDSP (1 SDRE, 3 SDDE). Les noms sont portés sur l'annexe jointe.
- ✓ A l'issue de ces entretiens, les membres de la CDSP n'ont pas relevé d'abus, d'anomalie ou d'autre difficulté.

A l'issue de ces entretiens, les membres de la CDSP n'ont pas relevé d'abus, d'anomalie ou d'autre difficulté.

Registre isolement et contentions

- ✓ Il s'agit d'un fichier extrait du logiciel informatique
- ✓ La commission note l'absence des mesures de contention dans le fichier extrait
- ✓ Le 25/09/2020, il y avait 4 patients en isolement (1 SDRE et 3 SDDE)
- ✓ Le 16/10/2020, il y avait 4 patients en isolement (4 SDDE)

- ✓ Il nous a été donné une extraction papier d'une partie du fichier informatique, allant du 25/11/2019 au 11/10/2020, pour 292 mesures. La commission note l'absence d'indication des mesures de contention dans le fichier extrait et des périodes d'isolement d'une longueur qui pose question quand on sait que pour la Haute Autorité de Santé (HAS), isolement et contention doivent être des pratiques de dernier recours.

- ✓ Quelques exemples :

- ✓ - 3 mois 9 jours d'isolement du 25/11/2019 au 03/03/2020 pour une personne en SDT

- ✓ - 2 mois 17 jours 16 h d'isolement du 27/11/2019 au 19/02/2020 pour une personne en hospitalisation libre

- ✓ - 3 mois 23 jours d'isolement du 19/02/2020 au 11/06/2020 pour une personne en hospitalisation libre

- ✓ - 1 mois 13 jours d'isolement du 12/07/2020 au 24/08/200 pour une personne en SDT

- ✓ - 1 mois 18 jours 6 h d'isolement du 20/08/2020 au 04/10/2020 pour une personne en SDT

Visite de l'établissement

- ✓ Aucune remarque particulière



SERVICE DE PSYCHIATRIE LE GRAND VALLIER DU CHI DE PONTARLIER LE 09/10/2020



Entretien avec la Direction

Les membres de la CDSP se sont entretenus avec Monsieur [REDACTED], Monsieur [REDACTED] (cadre de santé) et M [REDACTED] (responsable du bureau des entrées)

- Démarchage en cours pour obtenir un logiciel de dématérialisation et commun avec les autres établissements de Franche Comté
- Evocation d'un cas posant des difficultés entre les forces de l'ordre, la mairie, le CCAS et le médecin traitant pour établir une admission.
- Effectifs insuffisants pour le personnel soignant (3 soignants pour 22 patients) entraînant des problèmes récurrents de suivi qui en découle
- Une seule chambre d'isolement dans l'établissement avec une autre équipée de caméra
- Un professeur APA vient 2 fois par semaine pour les activités sportives
- Il a été demandé par l'établissement une copie de ce compte rendu



Examen des dossiers

La commission a examiné :

- 6 dossiers SDRE
- 19 dossiers SDDE dont 5 en Péril Imminent

Pas de remarques particulières sur l'examen des dossiers



Registres de la loi

Les membres de la CDSP vérifient, en application des articles L. 3222-4 et L. 3223-1 du Code de la santé publique, que les registres de la loi sont tenus conformément à l'article L. 3212-11 du même code.

Les registres sont conformes et bien tenus dans l'ensemble :

- La date d'ouverture pour le registre SPDT homme n°3 est incorrecte
- Mr MIH... (manque certificat du mois de septembre 2020)

Registres isolements et contention

Il a été proposé aux membres de la commission de procéder à l'examen du registre sur ordinateur, les fichiers étant dématérialisés. Mais la commission a pris du retard en visitant un service entier de l'établissement qui a été restructuré et ses membres unanimes ont décidé de repousser l'examen du registre à la prochaine visite.

Entretiens avec les patients

Conformément à l'article L. 3211-3 du Code de la santé publique, une personne atteinte de troubles mentaux et hospitalisée sans son consentement peut demander à être reçue par la CDSP.

3 patients en soins psychiatriques (3 SPDRE) ont été vus en entretien par les membres de la CDSP

A l'issue de ces entretiens, les membres de la CDSP n'ont pas relevé d'abus, d'anomalie ou d'autre difficulté.

ACTIVITE EN CHIFFRES

Département 25

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

I- Données de cadrage

Nombre total de mesures de soins psychiatriques	905
- dont nombre total de SDRE et SDJ	163
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	36
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	78
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	8
-dont nombre de mesures prises en application de l'article L.3213-7 du CSP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	14
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	1
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	27
- dont nombre total de SDDE	742
- dont nombre de SDT	195
- nombre de SDTU	390
- nombre total de SPI	157
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an	132
- dont nombre de SDRE et SDJ	54
- dont nombre de SDDE	78
- dont nombre de SPI	11
Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques	659
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	99
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	22
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	53
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	2
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	4
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	18
- dont nombre de levées de SDDE	560
- dont nombre de levées de SPI	124

II- Fonctionnement et activités de la CDSP

Nombre de réunions	0
Nombre de visites d'établissements	0
Nombre total de dossiers examinés :	0
- dont SDRE et SDJ	
- dont SDDE	
- dont SPI	
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :	0
- dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	
- SDRE et SDJ en programme de soins	
- SDDE en hospitalisation complète	
- dont SPI	
- SDDE en programme de soins	
- dont nombre total de SPI examinées	
- dont SPI en hospitalisation complète	
- dont SPI en programme de soins	
Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques :	0
- dont nombre de demandes adressées au préfet	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au directeur d'établissement	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au JLD	
- dont nombre de demandes satisfaites	
Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients ou leur conseil	NC

Le Président de la CDSP du Doubs

Monsieur ~~XXXXXXXXXX~~